

Candela Invest

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre mai à dix heures, les actionnaires de CANDELA INVEST se sont réunis au siège social.

Sont présents ou représentés :

- Madame Jane ONG
- Monsieur Rodolphe DE MALEINGREAU D'HEMBISE
- Monsieur Cyril JOSSET

Monsieur Geert VAN GOOLEN, Commissaire, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur Cyril JOSSET préside la séance et constate que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Lecture du rapport de gestion sur les comptes statutaires et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
2. Lecture des rapports du Commissaire sur les comptes statutaires et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
3. Approbation des comptes statutaires et affectation du bénéfice,
4. Approbation des comptes consolidés,
5. Décharge aux Administrateurs,
6. Décharge au Commissaire,
7. Renouvellement de Monsieur Geert VAN GOOLEN comme Commissaire.

Le Président donne lecture du rapport de gestion sur les comptes statutaires et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des rapports du Commissaire sur les comptes statutaires et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

S.A. CANDELA INVEST N.V.
ROUTE DE LENNIK 451/32 – LENNIKSEBAAN 451/32
BRUXELLES 1070 BRUSSEL
TVA/BTW 0810 604 650 – BRUXELLES RPM/RPR BRUSSEL

PREMIÈRE RÉSOLUTION : l'assemblée approuve les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et répartit le bénéfice à affecter, s'élevant à € 1.506.436,68, comme suit:

- dividende : € 1.302.399,22
- réserve légale : € 50.103,00
- bénéfice reporté : € 153.934,46

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : l'assemblée approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION : l'assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : l'assemblée donne décharge au Commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : l'assemblée renouvelle Monsieur Geert VAN GOOLEN comme Commissaire. Le mandat de Monsieur Geert VAN GOOLEN prendra fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

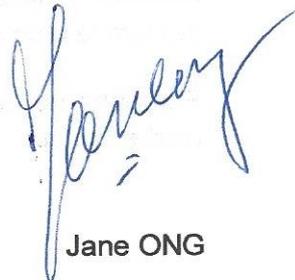
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.



Cyril JOSSET

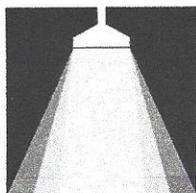


Rodolphe DE MALEINGREAU D'HEMBISE



Jane ONG

S.A. CANDELA INVEST N.V.
ROUTE DE LENNIK 451/32 – LENNIKSEBAAN 451/32
BRUXELLES 1070 BRUSSEL
TVA/BTW 0810 604 650 – BRUXELLES RPM/RPR BRUSSEL



Candela Invest

FEUILLE DE PRÉSENCE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MAI 2019

ACTIONNAIRES

NOMBRE D' ACTIONS

SIGNATURES

-SEDAINE BENELUX

978 000

-M. Rodolphe DE MALEINGREAU D'HEMBISE

50

[Handwritten signatures in blue ink]

S.A. CANDELA INVEST N.V.
ROUTE DE LENNIK 451/32 – LENNIKSEBAAN 451/32
BRUXELLES 1070 BRUSSEL
TVA/BTW 0810 604 650 – BRUXELLES RPM/RPR BRUSSEL